

# solidaire à Pantin

les nouvelles règles du «je»

RÉCITS  
DE VILLE

# 4

“

# L'héritage

De la bienfaisance paternaliste des notables à l'avènement de politiques publiques structurées, à Pantin, venir en aide est une tradition.

”



La cour d'un immeuble insalubre dans les années 50. Après guerre, Pantin abrite de nombreux taudis notamment dans les quartiers de l'Église et des Sept-Arpens.

# La **cohésion** sociale, une chronique **pantinoise**

“

**À Pantin, la volonté que les plus démunis puissent vivre une vie décente s'exprime depuis 100 ans.**

Pierre Trudeau,  
auteur d'*Histoire de l'action sociale à Pantin*

”

Longtemps, assistance et religion n'ont fait qu'un. À la fois corporelle et spirituelle, l'aide apportée aux plus démunis est, sous l'Ancien Régime, l'affaire des congrégations religieuses. Pantin ne fait pas exception à la règle.

Au cours du <sup>xvi</sup>e siècle, Les Filles de la Charité ouvrent un Bureau des pauvres rue de Montreuil (l'actuelle rue Charles-Auray) afin de répondre à l'extrême indigence des vieillards et des malades. Les sœurs, inspirées par l'œuvre de saint Vincent de Paul, y distribueront des denrées alimentaires jusqu'en 1792, année durant laquelle elles sont chassées par la Révolution française. La charité disparaît alors au profit de la bienfaisance. Plus qu'un changement de vocabulaire, c'est tout un système qui est balayé. Car dorénavant, c'est la Nation qui apporte assistance à l'homme démuné. « *Pour la Révolution*, explique Pierre Trudeau, auteur de l'ouvrage *Histoire de l'action sociale à Pantin*, il s'agit de faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société. »

À Pantin, un bureau de bienfaisance est créé en 1790. Largement subventionné par la commune, il distribue vivres, médicaments et vêtements.

Quelques années plus tard, une autre révolution bouscule les paysages autant que les modes de vie. Au cours du <sup>xix</sup>e siècle, le village de Pantin devient une ville industrielle, peuplée non plus de paysans vivant de l'exploitation de la terre, mais d'ouvriers subsistant de maigres salaires. Les inégalités se creusent, de nouveaux maux sociaux émergent et l'aide aux indigents doit s'adapter. Ainsi naissent en 1892, rues Berthier et Delizy, deux « fourneaux » économiques. L'hiver, les plus démunis viennent y acheter, pour quelques sous, du bouillon, de la viande et des légumes. Des « quêtes au profit des pauvres » sont également organisées chaque année à l'initiative des conseillers municipaux.

La société est une nouvelle fois profondément bouleversée en 1914. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Les hommes ne tardent pas à être appelés sous les drapeaux. À peine onze jours après leur départ, le conseil municipal se réunit pour prendre des mesures afin de venir en aide aux femmes de soldats, privées du salaire de leurs maris : une allocation journalière leur est versée, des cantines maternelles et infantiles s'organisent dans les écoles des Quatre-Chemins et du centre, un Fonds municipal de chômage voit le jour. Mais ces mesures sont loin d'être à la hauteur des besoins de l'importante population ouvrière de la ville. En 1919, le socialiste Charles Auray devient maire de Pantin. Un tournant dans l'histoire de la commune gérée un siècle durant par ses notables qui ont toujours préféré déléguer les prérogatives d'assistance à des œuvres privées ou à de riches donateurs.

Pour le maire fraîchement élu, une priorité : épauler les veuves, les orphelins, les familles pauvres et les chômeurs. Les politiques d'assistance occupent alors une place prépondérante dans l'action municipale. Face aux répercussions de la crise économique de 1929, la commune développe le Bureau municipal de chômage afin de verser une allocation aux ouvriers qui perdent leur emploi. Dans l'entre-deux-guerres, les distributions – repas, charbon, vêtements – sont nombreuses, un centre d'hygiène sociale est créé et une maison de vieillards ouvre ses portes. Sur le front du logement, les premières habitations bon marché (HBM) sont construites en 1932 rue des Pommiers.

### Les maux évoluent, les mots aussi

Cet élan solidaire est cassé net par la Seconde Guerre mondiale. Six ans de conflit et d'occupation laissent la population exsangue. À la Libération, le programme « Les jours heureux » du Conseil national de la Résistance pose un idéal – assurer à tous une vie décente au moyen de la solidarité – et jette les bases d'une politique de redistribution des richesses visant à corriger



les inégalités. À la faveur de l'embellie économique que connaît la France, la Sécurité sociale, les Caisses d'allocations familiales et l'Assurance chômage sont créées. À Pantin, dont l'attractivité économique attire aussi bien des provinciaux que des populations provenant des anciennes colonies, crèches, dispensaires, patronages municipaux (préfigurant les centres de loisirs) et foyers pour personnes âgées sont édifiés.

Mais la croissance finit par s'essouffler. La désindustrialisation frappe la ville de plein fouet dans les années 70-80, laissant sur le carreau des milliers d'ouvriers. En première ligne, les services sociaux qui, sous l'impulsion de Jacques Isabet, élu en 1977, se voient restructurés. Les dispensaires deviennent Centres municipaux de santé (CMS), le Centre communal d'action sociale (CCAS) est créé en 1986, et, en dépit des lois de décentralisation de 1982, qui confient la question du social aux départements, Pantin continue d'employer des travailleurs sociaux pour assumer les missions de solidarité de proximité alors que rien ne l'y oblige. La Mission locale, les nouvelles maisons de quartier ou encore le Centre médico-psycho-pédagogique créé en 1979 fonctionnent alors à plein. « À Pantin, conclut Pierre Trudeau, la volonté que les plus démunis puissent vivre une vie décente s'exprime depuis 100 ans. »

Inauguré en novembre 1893 par le préfet Eugène Poubelle, un **hospice intercommunal** est construit rue Regnault, sur les hauteurs de Pantin. Cet établissement – le premier syndicat intercommunal de l'histoire – est financé par les villes de Pantin, Bagnolet, Les Lilas et du Pré-Saint-Gervais. Destinés à accueillir les « vieillards des deux sexes, français et jouissant de leurs droits civils et politiques », les deux dortoirs comptent 70 lits. En 1932, l'archi-

tecte Florent Nanquette construit, non loin de là, une « maison de vieillards, intermédiaire entre l'hospice et la maison de repos ». Comprenant 120 chambres individuelles, cette « maison » dispose de salles pour écouter la TSF (radio), d'une infirmerie, d'une bibliothèque, d'une cuisine électrique et du chauffage central. Agrandie au fil du temps, la maison de retraite de La Seigneurie abrite aujourd'hui 280 chambres individuelles.

## Images d'hier

Familles pauvres, malades, vieillards, indigents..., portées depuis plus de 100 ans par des élus engagés, les politiques d'assistance ont épousé au fil des ans les nouvelles fragilités.

Élu maire de Pantin en 1885, le Radical Joseph Pellat, médecin de son état, inaugure en 1891 la première **crèche municipale** destinée à accueillir les enfants dont les mères travaillent hors de leur domicile. Car, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, elles sont nombreuses. La Manufacture des tabacs (photo) compte par exemple 654 ouvrières en 1898. Se consacrant entièrement au bien commun de la cité – trente-trois ans durant, Joseph Pellat soignera gratuitement les déshérités de Pantin –, sa réputation d'édile proche des malheureux se forge au cours de ses deux mandats.



## ► l'entre-deux guerres

Si la première ambulance municipale est achetée en 1905, la ville de Pantin, meurtrie par la Grande Guerre, crée en 1920 un véritable **service de transport** des malades fonctionnant jour et nuit. Entre 1929 et 1934, 3 880 trajets sont ainsi effectués. Ce service sera supprimé au début des années 70.

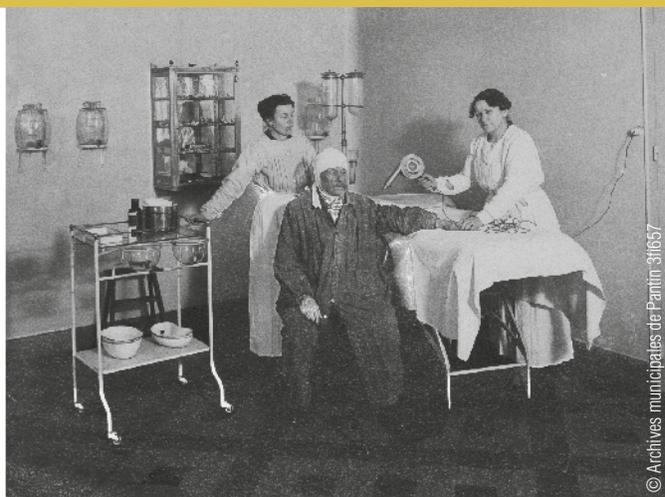


© Archives municipales de Pantin - 311475

En 1908, un premier dispensaire municipal voit le jour rue de l'Alliance (actuel CMS Cornet). Le 1<sup>er</sup> janvier 1931, c'est un établissement dernier cri qui ouvre ses portes rue Berthier. Offrant des consultations de médecine générale, mais aussi prénatales, pédiatriques,

d'actinologie (rayons ultra-violet pour les enfants déficients) et anti-vénéériennes, le **Centre municipal d'hygiène sociale** abrite également une Goutte de lait, service destiné à distribuer du lait stérilisé aux mères qui ne peuvent allaiter, et une crèche de 60 berceaux. Quant à

son personnel, il s'occupe aussi des vaccinations, de la surveillance des maladies contagieuses et supervise l'inspection médicale dans les écoles. Dans les années 30, une dizaine de médecins (généralistes, dentistes, oculistes...) travaillent au service de la ville.



© Archives municipales de Pantin - 31657

► Deux infirmières offrant les premiers soins à un nécessiteux.

◀ Le dispensaire municipal Berthier.



© Archives municipales de Pantin

## ► les années 50 à 80...

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la situation du logement est catastrophique. Pour lutter

contre les taudis, le ministère du Logement et de la Reconstruction offre de nouvelles opportunités

aux communes en leur accordant des prêts à taux préférentiels. Le maire de Pantin, Marcel Leclerc, lance alors, dans le quartier de l'Église, un programme de HLM doté de tout le confort moderne. L'intense vague de froid de l'hiver 54 met sur le devant de la scène la question des mal logés. En 1955, après un long combat, le maire SFIO Louis Collaveri obtient le droit pour Pantin de s'inscrire dans le grand programme de **construction d'HLM** des Courtilières. Dépassant les clivages politiques, le projet se poursuit dans les années 60 sous l'égide du communiste Jean Lolive. En 1967, pour éradiquer l'habitat insalubre encore très présent dans la ville, le maire va plus loin et crée une société d'économie mixte d'aménagement, la SEMIP. Objectif : augmenter les marges de manœuvre de la ville dans la résorption de l'habitat indigne.



© collection privée Maggio

► À la fin des années 60, s'installer aux Courtilières est synonyme d'accès au confort pour de nombreuses familles pantinoises.

Dans les années 80, fermetures d'usines et récession économique touchent la ville. La paupérisation qui frappe une partie importante de la population conforte le rôle pivot de **l'action sociale de proximité**. Sous l'impulsion du maire Jacques Isabet, de nombreux équipements sont créés. En 1986, les Bureaux d'aide sociale (BAS) sont regroupés en une seule entité : le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui s'adresse notamment aux personnes âgées. En 1989, une première maison de quartier est créée rue des Pommiers. Quatre autres structures seront construites jusqu'en 2007 pour couvrir l'ensemble des quartiers de la ville. La maison de quartier, dès l'origine, est autant une antenne administrative qu'un lieu d'animations et d'échanges pour les habitants.



© Ville de Pantin

► À partir des années 60, les actions en direction des personnes âgées s'intensifient. Ici, un repas organisé en 1986 par le Centre communal d'action sociale.



# Aujourd'hui

Pantin est une ville solidaire. Pour atténuer les inégalités, elle développe de nombreux dispositifs tout en soutenant un réseau d'acteurs toujours plus investis.



# Paroles de partenaires

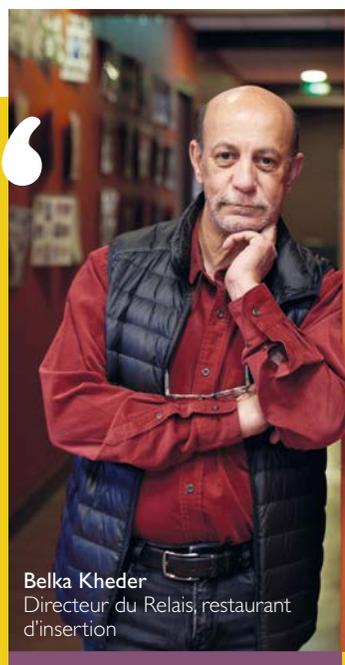
Structurer un réseau, créer du lien, agir en chef d'orchestre... Parce qu'en matière de solidarité, on est plus efficace à plusieurs que seul, la ville a fait le choix du partenariat avec les associations du territoire qu'elle soutient en retour. Témoignages de ceux qui, au quotidien, font vivre un idéal d'entraide propre à Pantin.

## Le projet du Relais appartient à tous les Pantinois

La solidarité, pour moi, c'est vivre dans une société plus juste où ceux qui ont tendent la main à ceux qui sont en difficulté. C'est exactement ce que nous avons fait, lorsqu'en 1994, nous avons créé Le Relais. Des citoyens lambda pensant qu'ils pouvaient apporter quelque chose... Notre objectif était de créer de l'emploi, de former des gens pour qu'ils ne restent pas hors de la vie sociale et professionnelle. Au début, nous étions perçus comme des agitateurs. Puis, nous avons commencé à être soutenus par la mairie. Tout ce qu'on n'avait pas eu les moyens de faire,

nous avons pu le réaliser grâce à la ville : rester dans les locaux du 61, rue Victor-Hugo, réaliser les travaux de mise aux normes sanitaires...

C'est un soutien financier et politique entier, au bon sens du terme. Si bien qu'aujourd'hui, le projet du Relais appartient à tous les Pantinois. Il y a en effet un réveil de la citoyenneté. Face aux enjeux économiques et écologiques, les gens veulent avancer vers plus de solidarité parce qu'ils savent qu'on est tous dans le même bateau.



Belka Kheder  
Directeur du Relais, restaurant d'insertion

© Ville de Pantin

## Le printemps de la solidarité

Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur, Le Refuge, Croix-Rouge, Saint-Vincent-de Paul... Depuis de longues années, la ville travaille avec les grandes associations caritatives. Bénéficiant de locaux ou de subventions, soutenues par la maison des associations, le travail

qu'elles réalisent au profit des plus faibles est précieux. Toutefois, malgré leurs efforts conjugués, la situation devient de plus en plus difficile pour certaines familles. Alors, comment coordonner mieux les actions ? Quels besoins supplémentaires la ville, les partenaires, les habitants peuvent-ils

couvrir ? Comment aider les associations en termes de financement, mais aussi pour recruter des bénévoles ? Toutes ces questions seront au cœur du **Printemps de la solidarité**, un grand moment d'échange prochainement organisé par la ville.

“



Geneviève Muscat  
Présidente du comité pantinois du Secours populaire

## Une relation gagnant-gagnant

Le Secours populaire, ce n'est pas que l'aide alimentaire, ce sont des cours de français langue étrangère, le paiement de loyers en retard, l'aide au dépôt de dossiers d'endettement, l'accès à la culture et aux vacances, des conférences... La solidarité, ce n'est ni l'assistanat, ni la charité, ce sont des coups de main qui permettent de ne pas sombrer. Ainsi, nous gérons des situations à un moment donné, on accompagne les personnes pour qu'elles s'en sortent. La municipalité nous a permis d'ouvrir nos locaux de la rue Denis-Papin et nous bénéficions d'une subvention. C'est une relation gagnant-gagnant. À notre tour, nous accueillons les jeunes en Bafa citoyen<sup>(1)</sup>, nous participons au Noël solidaire<sup>(2)</sup> : nous œuvrons ensemble

pour permettre, avec respect, aux gens de reprendre pied. Nous travaillons aussi avec les autres associations de la ville car la solidarité, c'est aussi de l'échange. Ce qui est bien à Pantin, c'est qu'on se sent à la fois reconnu et soutenu dans cette démarche.

(1) Action par laquelle la ville finance le Bafa à certains jeunes qui, en contrepartie, s'engagent à effectuer des heures de bénévolat au sein d'une association du territoire.

(2) S'adressant aux bénéficiaires des structures caritatives du territoire, cette fête de Noël, orchestrée par la ville, est animée par les bénévoles de ces associations.

## Les associations en chiffres

- 1 Maison des associations ouverte en 2016
- Plus de 600 associations
- 1 million d'euros de subventions versées au monde associatif en 2018



Mounir Khalil  
Président de l'unité locale de la Croix-Rouge

“

## Répondre à un besoin de façon collective

Aller vers l'autre qui a un besoin, qu'il soit matériel ou intellectuel, être capable d'être en empathie pour répondre à ce besoin de façon collective et bénévole : c'est ça la solidarité ! Dans ce combat, nous ne sommes pas seuls à Pantin. Pour l'aide alimentaire, nous travaillons avec le Centre communal d'action sociale (CCAS). Bien sûr, nous sommes aussi présents pour les situations liées à la branche secourisme. Nous prenons par exemple en charge

les postes de secours lors du Salon des associations ou de Pantin la fête. Nous sommes ravis de ce partenariat et de notre relation avec l'équipe de la Maison des associations. Mais nous œuvrons aussi avec d'autres acteurs de la ville comme les commerces alimentaires ou encore la brasserie Gallia où nous avons organisé notre dernière vente solidaire.

# Le prix le **plus juste**

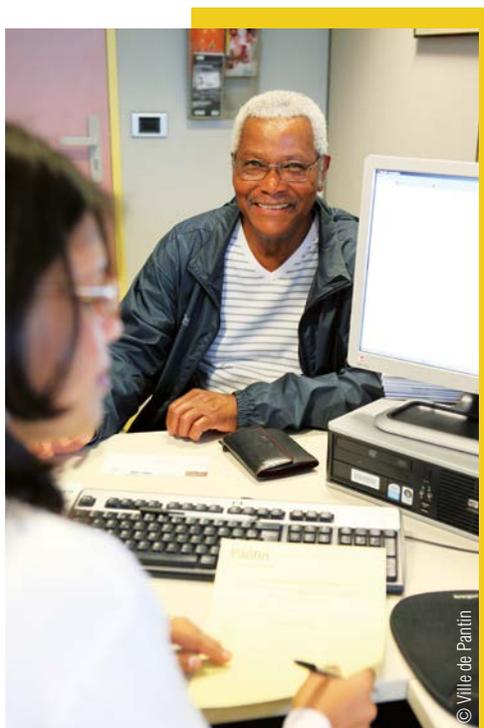
Faire calculer son quotient familial est un incontournable de la vie pantinoise. Utilisé dans les moindres recoins du quotidien, pour déterminer les tarifs de la cantine et des centres de loisirs bien sûr, mais aussi pour les consultations d'orthodontie dans les Centres municipaux de santé (CMS), certaines sorties organisées par les maisons de quartier ou encore les classes découvertes, il témoigne d'une volonté forte : rendre les prestations de la ville accessibles à tous, et ce, même si la gratuité n'est pas de mise à Pantin.

« De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins », pourrait-on résumer. De fait, la célèbre maxime de Louis Blanc\*, député républicain-socialiste de la Troisième République, colle parfaitement à la réalité pantinoise. Établi au plus juste pour s'adapter à chaque situation, prévoyant des participations de quelques centimes pour les plus modestes tout en facturant aux plus aisés des prestations toujours en deçà de leur coût réel, le quotient familial permet à chacun de participer au financement des services publics municipaux à la hauteur de ses moyens. Une façon d'être pleinement citoyen, en somme.

La contrepartie de cet engagement ? Des services tout entiers tournés vers la réponse aux besoins des habitants et ceci sur tout le territoire. Pas besoin de se rendre à la mairie pour inscrire son enfant au centre de loisirs, déposer un dossier de demande de logement ou de mariage : les démarches du quotidien peuvent

être réalisées dans les maisons de quartier. Et, derrière chaque besoin, un agent de la ville, écoutant et orientant. Agents d'accueil, écrivains publics, assistantes sociales, animateurs..., en lien direct avec l'utilisateur ou dans les bureaux, proximité et qualité ne sont pas de vains mots. Car les 1 700 agents qui font vivre les services publics de Pantin ont une unique boussole : l'intérêt général.

\*Louis Blanc, historien et homme politique français (1811-1882) qui crée les Ateliers sociaux, ancêtres des entreprises d'insertion. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Organisation du travail*, paru en 1847. Aujourd'hui, on considère qu'il est le penseur de l'État providence.



© Ville de Pantin

Le quotient familial permet d'adapter le tarif des prestations municipales au revenu des foyers. Ici, démarches de rentrée au CCAS.

Des enfants qui jouent et qui rient : une scène banale de cour de récréation. Pourtant, l'un d'entre eux n'est pas tout à fait comme les autres. D'où la volonté de la municipalité qu'au moins un animateur par centre de loisirs soit spécialement formé à l'accompagnement des enfants en situation de handicap et contribue à leur inclusion dans le groupe. De la même manière, l'Institut médico-pédagogique Louise-Michel prouve que l'on peut vivre une situation de handicap et étudier. Soutenu par la ville, cet établissement, qui accueille des enfants et des adolescents atteints de déficience intellectuelle est emblématique de la vision du bien grandir que Pantin défend, bien que les places manquent. Pour la ville, personne ne doit être laissé de côté, à aucun moment. Objectif : faire en sorte que tous les petits Pantinois grandissent ensemble avec leurs différences, et non malgré elles.



© Ville de Pantin

## La même **chance** pour **tous**

Le chemin vers le monde des « grands » est long et semé d'embûches. Pour certains, il est difficile de s'extirper de l'enfance ou bien de s'accoutumer à l'école. C'est pour eux que la ville a mis en place en 2006, en partenariat avec l'Éducation nationale, le **Programme de réussite éducative (PRE)**. Mobilisant une équipe pluridisciplinaire composée d'une psychologue et d'éducatrices spécialisées, cet accompagnement personnalisé permet aux enfants les plus fragiles de sortir de la spirale de l'échec. En apportant soutien aux parents et en prenant en compte toutes les dimensions de la vie, ce programme fournit chaque année à 150 élèves un cadre sécurisant pour grandir. À Pantin, faire réussir tous les enfants passe aussi par la mise en œuvre d'ateliers de langage en maternelle, de séances d'aide aux devoirs en élémentaire et

par le dispositif « kapseur ». Mis en place par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) et la municipalité, il permet à des enfants des Courtilières de bénéficier d'un suivi scolaire complet piloté par des étudiants. En échange, la ville met à la disposition de ces étudiants des appartements qu'ils occupent en colocation pour une somme modique.

Quant au dispositif Acte (Accueil des collégiens temporairement exclus), il permet aux élèves de reprendre pied. Parce qu'on a tous le droit à une seconde chance.

Un dispositif d'accompagnement scolaire au collège Jean-Jaurès.



© Eric Garault

## Prévenir et guérir : le droit à la santé

Un cadre de la BNP assis à côté d'une mère de famille tente de déchiffrer pour son voisin, un homme âgé, l'écriture du spécialiste, le tout dans un espace vivant où convergent infirmières et médecins. Scène classique de la vie quotidienne d'un Centre municipal de santé (CMS) pantinois et pourtant symbolique de tout un état d'esprit. Celui de la ville qui, en matière de santé, n'a qu'une ambition, mais de taille : donner accès à des soins de qualité à tous les Pantinois, et ce, sans discrimination aucune.

La première traduction, évidente, de cet engagement est la présence de trois Centres municipaux de santé sur le territoire – autant qu'à Montreuil et Saint-Denis, des villes qui comptent plus de 100 000 habitants, soit le double de Pantin. Que cela soit à Cornet, à Ténine ou à Sainte-Marguerite, médecins généralistes, médecins spécialistes et professionnels paramédicaux travaillent de façon coordonnée pour assurer une prise en charge complète du patient. Et aux tarifs les plus bas conventionnés par la Sécurité sociale, tout en acceptant le tiers-payant.

Pour parvenir à résoudre cette délicate équation, la ville maintient un important

engagement financier, celui-là même qui a permis de reconstruire entièrement le CMS Ténine en 2008 ou, plus récemment, d'acquiescer un plateau technique de radiologie dernier cri pour Cornet et de mettre en œuvre la prise de rendez-vous via la plate-forme web Doctolib.

Mais l'existence des CMS n'exclut pas l'installation de médecins libéraux qui sont, bien au contraire, incités à s'implanter à Pantin. Opter pour la complémentarité entre médecine publique et libérale ? Le meilleur moyen d'éviter une pénurie annoncée, provoquée par le départ en retraite, d'ici à 5 ans, de la moitié des professionnels de santé.

Et, parce que « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* », comme le définit l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des actions préventives (sommeil, nutrition...) sont menées tout au long de l'année dans les écoles et au sein des quartiers. Familles, enfants, seniors... En 2018, elles ont concerné 6 000 personnes, dont 4 000 enfants et jeunes de moins de 25 ans. À Pantin, la santé est un acquis fondamental.

### 2001 > 2019

**3 CMS** : Cornet, Sainte-Marguerite et Ténine

**Plus de 20** spécialités pratiquées

**52 professionnels de santé,**  
dont **17 médecins généralistes**

**30 % des soins** du territoire assurés dans  
les CMS

**13 000 patients** suivis annuellement

**25 séances de vaccination gratuites par**  
an (**350 personnes**)

Le hall du Centre municipal de santé  
Cornet où convergent médecins, patients  
et personnel paramédical.

# Pour l'immersion artistique

Regarder un danseur virevolter, écouter la voix profonde d'un chanteur, être transporté par le jeu d'un acteur : un plaisir certes, mais aussi une source de revitalisation personnelle dont personne ne doit être privé. C'est du moins la conviction de la ville qui s'efforce de rendre la culture accessible à tous ses habitants. L'action concertée de la municipalité et de l'association Cultures du cœur 93 permet ainsi d'offrir, aux personnes isolées et aux familles à petit budget, des billets pour des spectacles et des sorties. Quant aux représentations de la saison culturelle, elles sont accessibles aux bénéficiaires des minima sociaux pour 3 euros, quand le tarif réduit – qui s'adresse aux seniors, aux demandeurs d'emploi, aux moins de 26 ans et aux familles nombreuses – est de 12 euros. Mais, même si les spectacles gratuits donnés sur l'espace public sont légion à Pantin, l'argent n'est pas le seul élément qui empêche d'accéder à la culture. C'est pourquoi, les antennes jeunesse emmènent les 11-25 ans découvrir le Louvre quand le Centre communal d'action sociale (CCAS) donne aux seniors la possibilité de visiter nombre de musées. Et, lorsque l'artiste Yona Friedman, avec son Musée sans bâtiment, offre aux associations des Quatre-Chemins l'écrin qui manquait à leurs initiatives, on peut décidément affirmer qu'à Pantin la culture est un plaisir partagé.



Durant l'été 2018, les Quatre-Chemins ont accueilli le Musée en plein air de l'artiste Yona Friedman, mis en scène par le Cneai (Centre national édition art image).

# Contre la précarité énergétique

à condition toutefois d'apprendre à consommer malin. Aider les ménages les plus fragiles à réaliser des économies d'énergie, synonymes d'économies tout court : c'est la raison d'être des ateliers éco-gestes organisés par la ville avec l'association LogisCité. Les participants y font le plein de trucs et astuces du quotidien et repartent avec des kits d'économie d'énergie contenant les premiers éléments – ampoules basse consommation,

réducteurs de débit d'eau, isolants de fenêtres... – pour engager leur propre transition énergétique.

La lutte contre la précarité énergétique est un axe prioritaire du Plan climat air énergie territoriale (PCAET). À Pantin, elle prend aussi la forme d'aides financières émanant du Fonds Solidarité Énergie et de l'association Eau solidaire avec qui la ville a établi des partenariats.



Tous les jours, des dizaines d'euros s'échappent des porte-monnaie par le robinet ou les interrupteurs électriques. Insupportable lorsque l'on consacre une partie importante de ses revenus au paiement des factures d'eau et d'électricité. Pourtant, réduire son empreinte carbone et gagner en pouvoir d'achat, c'est possible...

Comment accéder à l'emploi quand on n'a pas de solution pour faire garder ses enfants ? Comment faire ses courses avec un revenu restreint ? Comment se présenter à un entretien d'embauche quand on n'a pas l'allure requise ? Les difficultés qui excluent sont nombreuses et revêtent plusieurs formes. Tout le monde peut, à un moment ou à un autre, connaître une fragilité, perdre ses repères et avoir besoin d'une aide. Dans l'urgence ou dans la durée, le **pôle Social** est cette main tendue qui permet de partir – ou de repartir – du bon pied. Une sortie au marché pour apprendre à bien faire ses courses à moindre coût, un suivi au sein des CMS pour résoudre un problème de santé, un rendez-vous chez le coiffeur pour seulement 2 euros... Quelles que soient leurs formes – et elles sont multiples –

les coups de pouce proposés sont toujours adaptés aux besoins. Une spécificité made in Pantin !

Atelier coiffure organisé par les services sociaux.



# La fragilité n'est pas une fatalité

Jeunes peu qualifiés, travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA, plus de 55 ans : la ville est aux côtés des Pantinois qui ont le plus de difficultés à trouver un travail. Accompagnement individuel et ateliers collectifs sont ainsi proposés par le pôle RSA pour découvrir les métiers, définir son projet ou se familiariser avec les codes de la vie professionnelle.

Certains allocataires des minima sociaux peuvent même bénéficier du Plan local d'insertion économique (Plie), un accompagnement personnalisé piloté par Est Ensemble

et mis en œuvre par la ville. Ce dispositif donne un accès prioritaire et individualisé à des formations et à des offres proposées par Pôle Emploi et les entreprises du territoire. À ces dernières, Pantin montre d'ailleurs l'exemple. En incluant des clauses sociales dans ses marchés publics, elle impose aux prestataires retenus de réserver des heures de travail en insertion aux Pantinois les plus exclus du marché du travail. Depuis 2006, 286 personnes ont ainsi retrouvé le chemin de l'emploi.



En 2018, sept personnes ayant bénéficié des clauses sociales imposées par la ville ont décroché un CDI.

# Un toit à soi



La pension de famille du Refuge, inaugurée en 2018, occupe un immeuble bâti sur un terrain mis à disposition par la ville.

© Ville de Pantin

La première des sécurités est d'avoir un toit. Pour les jeunes, les plus modestes, les accidentés de la vie, c'est l'élément indispensable pour s'insérer ou se réinsérer dans la société. Nul besoin d'aller chercher plus loin les raisons pour lesquelles la ville a fait de l'habitat sa priorité. En l'espace de quelques années seulement, le taux de logements sociaux est passé de 32 à 38 % à Pantin, avec l'objectif d'atteindre 40% dans les prochaines années. Les investissements en la matière continuent donc de croître...

Mieux encore, et malgré la pression du marché immobilier en région parisienne, la ville a mis en place un véritable parcours résidentiel. En favorisant la construction d'habitat social comme l'accession sociale à la propriété, elle permet à tous les habitants de bien se loger, quelle que soit leur situation financière ou leur projet de vie. Rue de la Liberté et bientôt rue Méhul, des logements vont ainsi être acquis progressivement par des ménages modestes, trop aisés pour bénéficier d'un logement HLM, mais pas assez pour accéder au marché privé de l'immobilier. Un coup de pouce précieux, marque de

fabrique de la municipalité, que l'on retrouve à tout moment dès lors qu'il s'agit d'habitat. En témoignent la rénovation en 2013 du foyer Lamborot accueillant des adultes handicapés ou l'ouverture, au Lab', d'une antenne du Comité local pour le logement autonome des jeunes (Claj) : accompagnés dans leurs démarches, les 18-25 ans peuvent prendre leur envol et investir leur premier appartement.

Faire en sorte que chacun ait un toit à soi. C'est aussi ce qui motive toute la politique de prévention des expulsions locatives. Grâce à une charte signée avec les bailleurs sociaux, la ville intervient dès qu'une famille éprouve des difficultés à régler son loyer. Échelonnement de la dette, accès aux allocations logement : en agissant très vite, la situation peut être assainie. En un an, sur les 70 foyers concernés, 64 ont évité l'expulsion. La ville n'abandonne pas non plus les personnes occupant les immeubles insalubres frappés d'un arrêté de péril imminent ni celles qui, après une fracture dans leur vie, se retrouvent à la rue. Pour faire face, la municipalité et les associations locales travaillent étroitement ensemble.

## Précarité et urgence sociale

Boire un café, prendre une douche, laver son linge, bénéficier d'un accompagnement médical, social ou juridique en lien avec les services de la ville... Depuis 1997, l'accueil de jour du Refuge répond, de manière inconditionnelle et anonyme, aux premiers besoins des personnes privées de logement stable. Un abri temporaire qui les protège de la rue autant qu'il leur permet d'accéder à des droits fondamentaux et de rompre leur isolement. Mais parfois, les difficultés sociales

sont telles qu'il devient impossible pour ceux qui les subissent de pousser les portes d'une institution. C'est donc en direction de ces très grands exclus que les Restos du cœur, qui à Pantin occupent des locaux prêtés par la ville, organisent des maraudes. Tout au long de l'année, les bénévoles de l'association gèrent quotidiennement leur camionnette place de l'Église. Sur un emplacement réservé et entretenu par les services

municipaux, ils distribuent, de 22 heures à minuit, boissons et repas chauds à de nombreux sans domicile fixe. Une solidarité de terrain à laquelle les 14-18 ans de l'antenne jeunesse des Quatre-Chemins participent activement. Régulièrement, les membres de l'association Les Quatre-Chemins du cœur préparent 200 repas qu'ils distribuent ensuite à des sans-abris.



© Ville de Pantin

## Être orienté, conseillé, accompagné

Nous sommes tous égaux devant la loi. Pourtant, qu'ils soient perdus face à la complexité de l'univers juridique ou n'en aient pas les moyens, certains citoyens parviennent difficilement à obtenir les conseils dont ils ont besoin. Pionnière, la ville de Pantin a créé en 2003 une **Maison de la justice et du droit**. Dans ce lieu de ressources, aujourd'hui géré par Est Ensemble, chaque Pantinois peut rencontrer un avocat, un juriste,

avoir accès au médiateur du droit. Aucune question n'est taboue. Droit du logement, droits des étrangers, droit des conjoints victimes de violence : tous les sujets peuvent être abordés lors de consultations confidentielles et surtout gratuites.

Gratuits, les services des écrivains publics municipaux, qui interviennent tous les jours au sein des maisons de quartier, le sont également. Leurs missions ?



Lire, expliquer et rédiger des courriers administratifs, remplir des formulaires et monter des dossiers. Ces professionnels peuvent même réaliser des entretiens téléphoniques à la place de ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment le français pour accéder aux institutions.



## Sortir, c'est ra(je)unir !

Visiter des coulisses de l'aéroport Charles-de-Gaulle, l'un des plus importants d'Europe : cette sortie, proposée aux seniors de la ville début janvier par le Centre communal d'action sociale (CCAS), aurait bien pu remporter une palme d'originalité. Mireille, Évelyne, Jocelyne et les autres participants se passionnent

pour ce que le guide-conférencier leur fait découvrir. Dans le car qui la ramène à Pantin, Claudine se dit ravie : « La ville nous propose vraiment des sorties superbes. Dernièrement, j'ai participé à la visite du marché de Noël à Orléans, j'ai découvert les coulisses de l'opéra Garnier, je suis allée au zoo de Beauval...

*Quand je travaillais, je ne sortais pas autant. Vive la retraite ! »*

Le CCAS de Pantin organise quarante sorties et vingt-et-un ateliers tout au long de l'année. Et, pour que chacun puisse participer, le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

## Grand âge peut rimer avec **partage**

Des actions aussi simples que changer une ampoule sont pénibles, voire impossibles, lorsqu'on est en situation de handicap, de retour à la maison après une hospitalisation ou tout simplement très âgé. Le petit bricolage fait donc partie des actions qu'orchestre la ville en direction des Pantinois qui ont besoin de se faire épauler dans les tâches quotidiennes. Les soins, le ménage ou encore le portage de repas... Pantin a fait le choix de faire de l'aide à domicile, secteur largement dominé par les entreprises privées et les associations spécialisées, un service public. Depuis 2006, des agents municipaux sont ainsi mobilisés 7 jours sur 7 entre 8 et 20 heures pour apporter une réponse adaptée à tous les besoins. Une réponse qui passe aussi par l'écoute. Car le porteur de repas n'est pas un simple livreur, il prend le temps d'un dialogue chaleureux. Tout comme les aides-soignantes du Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et les animateurs des espaces restauration, d'ailleurs.

La permanence du lien avec les autres est essentielle tout au long de la vie, et encore plus lorsqu'on est âgé.

Ainsi, pour faire participer ses résidents à la vie de la cité, la direction de La Seigneurie (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) met en place une multitude d'actions, des plus emblématiques – comme l'accueil de We Lov' East, le festival de la jeune création de l'Est parisien – aux plus discrètes, à l'image des échanges réguliers avec les enfants des centres de loisirs ou la construction d'hôtels à insectes avec les habitués de l'antenne jeunesse du Haut-Pantin.

Et grâce à Denise, résidente de 95 ans et lauréate de l'édition 2018 du budget participatif, ce sont tous les Pantinois qui vont bientôt profiter d'un joli espace de vie place Kléber. En faisant le choix de l'intergénération, du travail en partenariat avec les associations et la ville, la maison de retraite offre à ses 271 résidents plus qu'un lieu de vie, un endroit où s'épanouir malgré le grand âge ou le handicap.



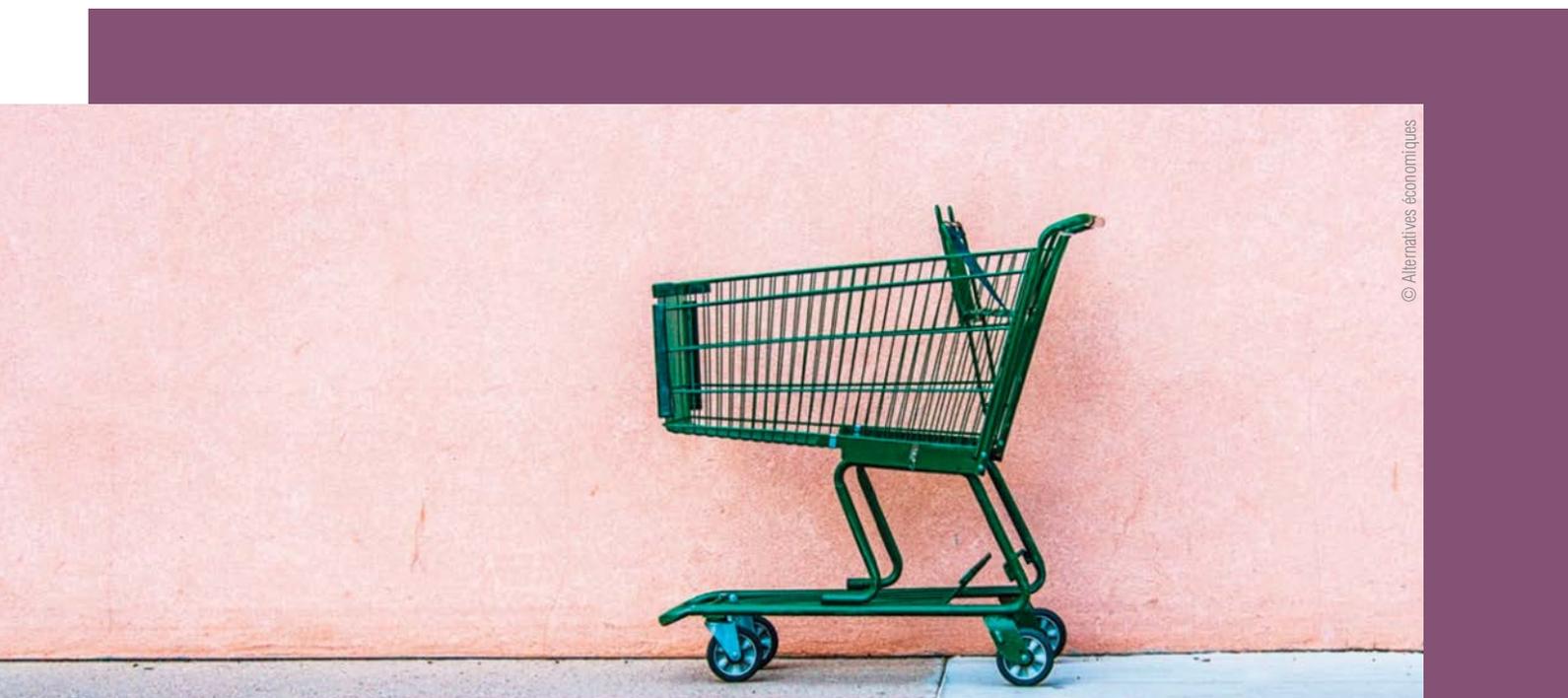
Une à plusieurs fois par semaine, une aide à domicile réalise les petites tâches ménagères du quotidien.



# À l'horizon

Action publique, initiatives privées, énergies citoyennes..., la ville joue la carte du collectif et de la complémentarité pour construire une société où le bien commun garde tout son sens.





© Alternatives économiques



## Question directe

à Bertrand Kern, maire de Pantin

### Le crise du pouvoir d'achat est au cœur de l'actualité. La ville a-t-elle les moyens d'agir pour aider les familles ?

**Bertrand Kern** : « Selon moi, une ville, même si elle ne dispose pas de tous les moyens pour cela, peut amortir les chocs liés à la baisse du pouvoir d'achat. C'est pourquoi j'ai décidé d'actionner tous les leviers à ma disposition afin d'offrir une bouffée d'air aux ménages pantinois. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, date à partir de laquelle les véhicules Crit'Air 5 ne pourront plus circuler en semaine au sein d'un périmètre délimité par l'A86, la ville versera, en plus de celle de l'État et de la métropole, une aide complémentaire pouvant aller jusqu'à 1000 euros pour l'acquisition d'un véhicule propre. Je suis en effet persuadé que l'écologie est l'affaire de tous. Un dispositif comme celui-ci permet à chacun d'être un acteur de la lutte contre la pollution.

Autre geste pour les familles de la ville : la modification du quotient familial, qui permet d'adapter les tarifs des prestations municipales aux revenus des foyers. En septembre 2019, ce quotient passera de 14 à 10 tranches ce qui, concrètement, se traduira pour chacun par une moindre participation financière aux services publics. Toutes les familles vont y gagner, mais cela sera particulièrement marqué pour les tranches 2 à 5, c'est-à-dire les personnes qui travaillent mais n'ont pas toujours assez pour vivre.

En 2020, la ville mettra en place l'encadrement des loyers inscrit dans la loi Elan de novembre 2018. Ce dispositif permet, dans les zones dites « en tension », d'empêcher les propriétaires de trop augmenter le montant des loyers à la relocation de leur bien. Ce sera donc du pouvoir d'achat supplémentaire pour les locataires puisque leur loyer augmentera à un niveau inférieur à l'inflation.

Ces mesures combinées compenseront en partie la baisse du pouvoir d'achat qui touche une majorité de Pantinois. C'est parce que la municipalité fait des efforts financiers en continu – en l'espace de 10 ans, la dette pantinoise a baissé de 45 millions d'euros et les frais de fonctionnement ont été maîtrisés –, que de telles mesures sont possibles aujourd'hui. »

## Un **service public** de solidarité réinventé



Avenue Édouard-Vaillant, le rez-de-chaussée de cet immeuble accueillera en 2021 un nouveau Centre municipal de santé.

4,7 millions d'euros, c'est la somme investie par la ville pour le nouveau Centre municipal de santé des Quatre-Chemins. Implanté dans l'écoquartier, celui-ci ne sera pas la copie conforme de son grand frère, Sainte-Marguerite, auquel il va se substituer.

Généralistes et spécialistes, matériel de qualité, coordination des soins... Bien sûr, tous les ingrédients qui font le succès des Centres municipaux de santé (CMS) de Pantin seront réunis dans cet équipement dont l'ouverture est prévue en 2021. Avec deux atouts supplémentaires, cependant. D'abord, l'obtention prochaine pour ce CMS, mais aussi pour Cornet et Ténine, du label Centre de santé pluri-professionnel universitaire. Une reconnaissance de l'engagement de la ville en faveur de la recherche, de l'enseignement et de la formation des internes.

Mais le futur CMS accueillera surtout un service municipal innovant : la plate-forme autonomie. Derrière ce terme se dissimule le

regroupement, dans un seul et même lieu, en plus des professionnels de santé, de tous ceux qui, à Pantin, s'occupent des personnes âgées dépendantes ou des personnes porteuses de handicap. Le service du maintien à domicile, le Ssiad (service de soins infirmiers à domicile) et la permanence sociale partageront les mêmes locaux et adopteront progressivement un mode de fonctionnement fondé sur la coordination des interventions. Les soins et le suivi social des personnes dépendantes s'organiseront ainsi de façon coopérative, créant de nouveaux modes d'intervention croisée. Plus centrés sur les besoins de l'individu, ils permettront de prendre en charge de façon optimale et complète la fragilité, qu'elle soit ponctuelle ou de plus longue durée. Aux Quatre-Chemins, un nouveau modèle de service public dédié à la santé est en train d'être inventé.

## Collectif de jeunes **médecins,** **la relève**

Réunir plusieurs professionnels de santé dans un même lieu pour offrir des parcours de soins coordonnés : une réalité pantinoise depuis très longtemps grâce aux CMS, mais aussi une nouvelle façon de pratiquer la médecine libérale, fort prisée par les jeunes générations.

Une bonne nouvelle pour la ville qui souhaite justement jouer la carte de la complémentarité entre offre publique et offre privée, tout en favorisant les pratiques collaboratives. Alors, même si elle encourage l'implantation des médecins libéraux, priorité est donnée à l'aide à l'installation de maisons de santé pluri-professionnelles, via une bourse aux locaux et

un accompagnement des porteurs de projet, notamment auprès de l'Agence régionale de santé (ARS). Et les résultats sont là ! La ville peut en effet s'enorgueillir d'avoir facilité l'implantation de quatre maisons de santé. La première ouvrira en mai 2019 au 4, rue des Grilles, accueillant des médecins généralistes, des infirmiers, des sages-femmes, un psychologue, un nutritionniste et un ostéopathe. Trois autres maisons de santé suivront, d'ici à 2021, rues Hoche, du Débarcadère et Gabrielle-Josserand. De quoi patienter avant l'ouverture du nouveau CMS des Quatre-Chemins.



La future équipe de la maison de santé de la rue des Grilles qui ouvrira en mai 2019.

# Objectif :

## 40% de logements sociaux

Parce que c'est un levier essentiel pour préserver la mixité, la construction de logements sociaux reste une priorité politique. L'effort se poursuit donc auprès des promoteurs pour faire progresser la part d'habitations à loyers modérés à Pantin. Objectif : passer de 38 % actuellement (contre 32 % en 2001) à 40 % du parc. Un chiffre qui peut paraître considérable mais qui, parce que les types de logements sociaux correspondent à des niveaux de revenus très différents, permet à chaque Pantinois de trouver sa place en ville. Le plus gros de l'effort sera réalisé dans l'écoquartier avec la construction de 500 nouveaux logements sociaux. Dans le quartier du Port, sur 200 appartements en locatif social, 44 restent à livrer en 2019/2020. Sont par ailleurs maintenus les dispositifs d'accession sociale à la propriété. Le prochain immeuble concerné sortira de terre en 2021 rue Méhul.

Le long du canal, bientôt  
44 nouveaux logements sociaux.

## Permis de louer

Parmi les mesures prévues par la municipalité dans le cadre de sa lutte pour le pouvoir d'achat, il en est une qui va faire grincer les dents des propriétaires peu scrupuleux. Il s'agit du permis de louer. Ce dispositif, mis en œuvre en partenariat avec Est Ensemble

à compter de 2020, obligera les propriétaires à veiller à la qualité des logements qu'ils proposent à la location. S'appliquant uniquement dans des zones d'habitat insalubre – Quatre-Chemins, Sept-Arpents et une partie de l'avenue Jean-Lolive –, ce dispositif

permettra d'identifier plus facilement les marchands de sommeil et d'aider les propriétaires de bonne foi à effectuer les travaux nécessaires pour éradiquer les logements indignes.

# Ensemble, c'est tout !

**De plus en plus de familles monoparentales, de seniors avec des revenus réduits, de personnes éloignées non seulement du monde du travail mais aussi de la vie sociale, d'habitants que la fracture numérique précarise encore davantage... C'est un fait : les fragilités évoluent et les situations se complexifient. Face à cette nouvelle donne, les solutions classiques ne suffisent plus.**

Même si les communes ne peuvent, à elles seules, apporter toutes les solutions, elles sont le premier échelon de solidarité et doivent prendre leur part. Deux conditions : la créativité et la capacité à faire évoluer leur organisation. En faisant peu à peu disparaître les clivages classiques de l'action publique comme en témoigne la création de la plate-forme autonomie qui conjugue social, santé et services aux seniors, la municipalité a fait le pari de la transversalité.

Innover pour être plus solidaire, c'est aussi faire confiance à l'intelligence collective. Le succès du premier budget participatif prouve que chaque Pantinois peut, à sa mesure, contribuer au bien vivre de tous. « On voit bien, dans les projets, qu'il y a une nouvelle forme de solidarité qui est en train de se créer, constate Bertrand Kern, maire de Pantin. Par exemple, les Pantinois ont voté pour le vestiaire solidaire qui va permettre de prêter un vêtement, comme une robe de mariée ou un costume, à ceux qui en auront besoin mais n'ont pas les moyens de s'en acheter. »

À Pantin, même les entreprises traditionnelles sont désormais encouragées à avoir une « mission » d'intérêt général. Un mouvement porté par la ville qui impose des clauses d'insertion dans chacun des marchés publics qu'elle passe. Les structures d'économie sociale et solidaire, tout comme le monde associatif, ont trouvé à Pantin le soutien nécessaire. La ville a ainsi anticipé l'évolution promise par le collectif Ouishare, promoteur d'un nouveau monde collaboratif. « Les municipalités vont évoluer et devenir des facilitatrices, répondant à l'aspiration des citoyens de s'organiser entre eux et avec les élus », assure Samuel Roumeau un de ses membres du collectif. « L'élu ne détient pas toute la vérité, il a besoin de la participation de ses habitants et de leur inventivité pour bâtir les nouvelles solidarités écologiques et sociales dont nous avons besoin », ajoute Bertrand Kern.

Au plus près des énergies citoyennes, c'est tout le système de soutien et d'entraide qui est en train de muter. Les villes sont en bonne position pour animer le collectif et participer à la définition des nouvelles règles du « je ».



# récits de ville

(la suite)

à partir de mai 2019

#5 \_ **créer**

#6 \_ **durable**

déjà parus

#1 \_ **histoire urbaine**

#2 \_ **grandir**

#3 \_ **habiter**